

Empruntez les chemins du quotidien !

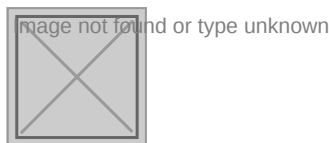
4 mars 2026

Développement durable

Pour les trajets quotidiens dans la ville, il est possible d'emprunter des chemins, la plupart piétonniers, parfois peu connus. Une carte spéciale les recensant vient d'être éditée.

Nous sommes toutes et tous des piéton·nes. De manière occasionnelle ou régulière, par choix ou par nécessité, s'il y a bien un mode de déplacement utilisé par (presque) tous et toutes c'est celui-ci. Aussi, à l'initiative de l'association sébastiennaise Nos Rues Demain et avec la participation financière de la Ville, du Budget Participatif du Département de Loire-Atlantique et de l'appel à projet " Marche du quotidien " de l'ADEME (agence de la transition écologique), le projet des chemins du quotidien a vu le jour.

" L'objectif est de valoriser le réseau des chemins pour faciliter la marche dans la ville. Beaucoup de chemins piétons gagnent à être mis en valeur car ils représentent des espaces de qualité et des raccourcis agréables " explique l'association.



Cette carte, riche et illustrée, présente les temps de trajet en fonction du quartier de résidence. En moyenne, chaque habitant·e peut rejoindre un pôle commercial ou l'école de son quartier en 5 à 10 minutes à pied. En complément de ce document, une signalétique a été installée à l'entrée de la plupart des chemins afin de mieux les identifier.

Des aménagements seront progressivement réalisés sur certains itinéraires, permettant ainsi d'agrémenter les trajets et de profiter encore plus de Saint-Sébastien-sur-Loire autrement !

[Chemins du quotidien](#)